



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Crise de la filière lavandicole

Question écrite n° 11165

Texte de la question

M. Franck Allisio interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation des lavandiculteurs. En effet, essentiel pour l'économie des départements concernés et principalement le Vaucluse, la Drôme, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, ce secteur traverse une importante crise depuis plusieurs années. Les causes de ces difficultés sont principalement les invasions de plus en plus fréquentes de cécidomyies qui s'attaquent aux cultures, la surproduction et désormais l'hyperinflation. À cela s'ajoute la crainte d'une modification de la réglementation européenne qui pourrait conduire à ce que l'huile essentielle de lavande soit considérée comme un produit dangereux. L'aide exceptionnelle de 10 millions d'euros accordée à la filière et le report *a minima* à la fin de cette année de la modification de la réglementation européenne dite « REACH » apparaissent comme une bouffée d'oxygène. Toutefois, les lavandiculteurs ont besoin d'une aide bien plus structurelle et d'un accompagnement de long terme afin de faire face aux mutations de leur activité, mais aussi de l'assurance que les règles européennes ne viendront pas menacer cette activité si emblématique de la Provence. Ainsi, il souhaite connaître les actions envisagées par le Gouvernement afin d'aider durablement la filière lavandicole.

Données clés

Auteur : [M. Franck Allisio](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11165

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2023](#), page 8032

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)